



**Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256, rue de la République
73000 CHAMBERY

aura@communesforestieres.org
04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org

POSTE A POURVOIR :

Chargé.e de mission pour le département de la Drôme

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les communes forestières recherchent leur chargé.e de mission pour intervenir sur le département de la Drôme d'une part, et pour prendre en charge la coordination de la partie formation au niveau Régional pour l'autre moitié du poste.

Intégré.e à l'équipe régionale, le.la chargé.e de mission sera sous l'autorité administrative de celle-ci, et, sous celle du Conseil d'Administration de l'Association des Communes forestières de la Drôme, pour lequel il développera des actions.

2. Missions : un poste sur deux axes

2.1. La partie départementale

Pour partie de son temps, sur la Drôme, le.la chargé.e de mission aura pour rôle principal de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

- Représenter l'association et **défendre les orientations** politiques de l'association ;
- Organisation de **sessions de formation** des élus, et animation de **rencontres thématiques** ;
- Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et réponses aux questions des communes
- Mener des actions sur des **thématiques spécifiques** pour accompagner les élus des communes et intercommunalités :

- Actions foncières ;
- Valorisation de la ressource bois ;
- Développement du bois local certifié dans la construction ;
- Communication sur le bois énergie
- Intégration des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme
- Soutien aux territoires dans la définition de leur stratégie forestière ;

Le/la chargé.e de mission aura également à conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** de l'Association départementale de la Drôme :

- **Vie associative** : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, suivi des conventions...
- Gestion des **adhésions** : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.

2.2. La partie régionale

Le/la chargé.e de mission sera **réfèrent régional** pour l'autre partie de son temps sur la **thématique formation des élus** avec l'enjeu d'impliquer les nouveaux élus locaux sur la forêt /filière bois suite aux élections municipales de 2020 :

- Il pilotera le programme formation des élus pour l'Union régionale en lien avec la direction
- Mettra en réseau les salariés de la structure qui travaillent sur ce sujet pour développer cette action de façon cohérente et organisée sur Auvergne-Rhône-Alpes

3. Profil recherché

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance de l'organisation du fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs du département considéré.
- Avoir de bonnes bases de connaissances du secteur forêt-bois dans les domaines thématiques cités.
- Autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition
- Aptitude au travail à distance avec l'équipe.
- Qualités en matière de communication et d'animation.
- Ordre et Rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

4. Conditions

CDI

Poste à temps plein

Localisation du lieu de travail : Die (26), des déplacements dans le département sont à prévoir et ponctuellement en région

Rémunération : 2 200€ brut à discuter selon expérience

Permis B exigé et voiture

Poste à pourvoir à partir du 17 mai 2021

Entretiens prévus à Die semaine du 03 au 07 mai 2021

Lettre de motivation à l'attention de Madame la Directrice + CV à envoyer sur rh_aura@communesforestieres.org avant le 26/04/2021